

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPE**

---

**Séance du 19 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux le dix-neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

**Etaient présents** : M. Mme CORBILLON Matthieu, DEWAILLY Bruno, BRASME Marie-Laure, POULLIER Bernard, ROLAND Éric, BAJERSKI Sophie, DELPORTE ANDRE Marie-Françoise, PIECHEL Christophe, ARNOULD Caroline, DUPONT DUMOULIN Valérie, HERBIN Gaël, ZWERTVAEGHER COUTTET Florence, ROELENS Natasha, LABAERE Cynthia, DESPREZ Martine, VANDRISSE Guillaume, MORTELECQUE Denis, GUERBEAU Pascale, CAPANNELLI Claire, WAYENBURG Aymeric, BARBE PLONQUET Marie-Laurence, MOUILLE Sophie

**Excusés** :

M. AFFLARD Christian  
M. CARTIGNY Pierre-Alexis

**Avaient donné procuration** :

Mme BOITEAU Nadège à M.CORBILLON Matthieu  
Mme PARMENTIER Isabelle à Mme DELPORTE Marie-Françoise  
M. ARSCHOOT Dominique à Mme DUPONT Valérie  
M. BAILLY Claude à M. DEWAILLY Bruno  
M. DUCATEZ Marc à M. POULLIER Bernard

**Assistait à la séance** : Claire ROLAND, Secretariat Général

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. Mme ARNOULD Caroline ayant été désignée pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptées.

N° 6

## RESSOURCES HUMAINES

Suppression de poste

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 22

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 27

Date de convocation : 8 octobre 2022

Date de réception en préfecture : 28 octobre 2022

### **CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 19 octobre 2022**

---

N°6

## RESSOURCES HUMAINES

Suppression de poste

### Préambule

Le poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet de 17/35<sup>ème</sup> est vacant suite à la nécessité de service au sein du service de Ressources Humaines.

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique,

**Vu** l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique selon lequel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

**Vu** l'avis favorable du Comité Technique en date du 19 octobre 2022,

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Administration Générale » du 13 octobre 2022

Considérant le tableau des emplois adopté par le conseil municipal en séance du 6 avril 2022,

Considérant la nécessité de supprimer des postes au tableau des effectifs suite aux départs d'agents ainsi que de la modification des besoins de la collectivité,

Attendu que le poste est vacant, M. le Maire propose à l'assemblée la suppression de :

- 1 poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet de 17/35<sup>ème</sup>

Le Quorum constaté,

Le Conseil Municipal de Sainghin-en-Weppes,

Après avoir entendu l'exposé de M. DEWAILLY Bruno, Adjoint,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS,**

- **DE SUPPRIMER** les postes au tableau des emplois ainsi proposés.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme

Le Maire,  
Matthieu CORBILLON

